



Fiche technique N° ID1035
08-01-2025

Annule et remplace les éditions
précédentes

Application après préparation sur
supports conformes au D.T.U. 59.1

- **Plâtre et dérivés après impression :**
Plâtre - Enduits de plâtre - Plaques de plâtre cartonnées
- **Anciennes peintures :**
Hydrodiluable - Glycérophthaliques - Acryliques

VELOURS 1825®

Peinture décorative velours
haut de gamme

INTÉRIEUR

10 à 12 m²/L



*Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).



Fonction :

Peinture décorative velours à base de résine acrylique.

Classification : AFNOR NF T 36-005 : I 7b2

Destination : INTÉRIEUR

Surfaces murales et plafonds après préparation du support.

Propriétés :

- Peinture décorative haut de gamme.
- Son aspect "velours" permet un entretien facile.
- Lessivable (Classe 1 selon la norme NF EN 13300 (perte d'épaisseur < 5 µm à 200 frottements) après 28 jours de séchage)
- Excellente opacité pour un pouvoir couvrant élevé.

Caractéristiques :



= 10 à 12 m²/L (selon le support).



= 2 h



= 6 h (à 20°C et 60% d'humidité relative).

- **Présentation :** Prêt à l'emploi - noir
- **Bases Disponibles :** BTP - BTM - BTF - BTN - BTJ - BTR
- **Aspect en finition :** Velours
- **Matériel :** Brosse, Rouleau microfibre ou Pistolet (nous consulter pour les réglages).
- **Nettoyage du matériel :** Eau, ne pas laisser évacuer l'eau de nettoyage dans l'évier.
- **Coloration :** **Système à teinter COLORIMIX®** La bonne tenue ne s'applique pas aux revêtements dont la couleur de finition a un coefficient d'absorption solaire supérieur à 0.7 ou dont la valeur d'indice luminance Y est inférieure à 35% (DTU59-1).
- **Conditionnement :** 0,250 L (sauf noir) - 1 L - 2,5 L - 10 L

Caractéristiques techniques :

- **Densité (BTP) :** 1,31 à 1,41 (Densité variable selon les bases).
- **Extrait sec (pondéral) (BTP) :** 56 à 60 %
- **Taux de brillance à 60° :** 5
- **Teneur en COV :** Valeur limite UE pour ce produit (cat. A/a) : 30 g/l (2010).
Ce produit contient max 10 g/l COV. (Les valeurs de COV indiqués tiennent compte de nos colorants)

MISE EN ŒUVRE

Préparation du support :

- **Gratter et brosser soigneusement pour éliminer les parties non adhérentes du support à peindre.**
Laver, rincer, puis laisser sécher.
 - **Anciens badigeons** : les éliminer totalement.
 - **Sur anciennes peintures brillantes ou satinées** : poncer pour casser le brillant, lessiver, rincer, puis laisser sécher.
 - **Sur fonds poreux (plâtre et dérivés)** : appliquer en impression notre **PRIMAIRE MULTISUPPORTS 1825®**.
 - **Sur métaux ferreux** : appliquer un primaire antirouille de notre gamme.
- Voir les fiches techniques des produits cités*

Application :

- **Après les travaux de préparation du support**, sur fonds propres et parfaitement adhérents, secs et sains, conformes au D.T.U. 59.1.
- Appliquer 2 couches successives en respectant un temps de séchage de 6 heures entre les 2 couches. Sur les teintes vives et foncées, il est nécessaire d'appliquer une 3e couche afin d'obtenir une meilleure opacité.
- **Avant les travaux de peinture, nous vous encourageons à effectuer un essai.**
- **Ne pas appliquer par température inférieure à + 8°C et supérieure à + 35°C, en respectant un taux d'hygrométrie inférieur à 70% d'Humidité relative.**
- **Produit à mélanger avant utilisation.**

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Conservation :

Limitée à 1 an en emballage d'origine non ouvert. Stocker à l'abri du gel et de la chaleur.

Hygiène et sécurité :

Se reporter à la fiche de données sécurité disponible sur notre site www.peintures1825.fr ou sur demande et au texte figurant sur l'emballage conforme à la législation en vigueur.

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir, en oeuvre, une ou plusieurs fonctions déterminées à l'avance, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Ces produits et/ou procédés ne pourront cependant accomplir convenablement lesdites fonctions, pendant les durées prévues, que dans la mesure où ils auront été mis en oeuvre conformément aux règles édictées par THEOLAUR Peintures et en vigueur à l'époque de l'exécution des travaux. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit de THEOLAUR Peintures. La présente édition annule et remplace toutes publications antérieures relatives aux mêmes produits et/ou procédés. Il appartient à notre clientèle, avant toute mise en oeuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente.

THEOLAUR Peintures - ZI-A – 5, rue René Cauche – 59139 NOYELLES LES SECLIN - Service technique : + 33 (0)3 61 26 54 96

Mail : contact@peintures1825.fr www.peintures1825.fr

SAS au capital de 7 600 000 euros - SIREN : 401 971 015 – Code APE : 2030Z – N° intracommunautaire : FR 36 401 971 015